

AVIS PUBLIC

DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉMOLITION 436 CHEMIN JORDAN

AVIS public est par les présentes donné, aux personnes et organismes intéressés :

QUE les propriétaires du bâtiment situé au 436, chemin Jordan, lot 5 095 734 du cadastre du Québec, ont présenté à la Ville de Sutton une demande afin d'obtenir, en vertu du *Règlement relatif à la démolition d'immeubles* numéro 261, l'autorisation de démolir le bâtiment situé à l'adresse concernée.



QUE toute personne qui veut s'opposer à cette démolition doit, dans les dix (10) jours de la publication du présent avis, soit le ou avant le 17 août 2019, faire connaître par écrit son opposition motivée au greffier par intérim de Ville de Sutton, à savoir M. Louis Pilon, en déposant auprès de lui, à l'hôtel de ville situé au 11 rue Principale Sud, à Sutton (JOE 2K0), son opposition écrite motivée.

Donné à Sutton, ce 7^{ième} jour d'août de l'an 2019.

Louis Pilon, *M.Sc., M.Éd., DESSAP*
Greffier par intérim